



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation et des libertés publiques
Bureau des élections et de la réglementation**

Arrêté n° 2A-2026-08-28-00001 du 28 AOUT 2026

**Instituant les bureaux de vote dans les communes du département de la Corse-du-Sud
pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027**

**Le Préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

- Vu le code électoral, notamment ses articles L. 62-1 et R. 40 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 23 juillet 2025 portant nomination de M. Eric JALON, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret du Président de la République du 10 décembre 2025 portant nomination de Mme Agnès CHAVANON, secrétaire générale de la préfecture de la Corse-du-Sud.
- Vu les renseignements fournis par les mairies sur le nombre des bureaux de vote, leur périmètre géographique et l'adresse de chacun d'eux ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE :

Article 1 : Les opérations électorales qui auront lieu pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027 se dérouleront dans les bureaux de vote désignés dans l'annexe ci-jointe. Chaque bureau de vote intègre la codification provenant de l'application Election.

Article 2 : Sauf indication contraire expresse, le premier bureau de vote est également le bureau centralisateur. Dans chaque commune concernée, les électeurs sont inscrits sur la liste électorale de l'un des bureaux de vote, établie à partir de la liste électorale de la commune, en fonction de l'adresse de leur domicile, de leur résidence ou des renseignements prouvant leur qualité de contribuable.

.../...

Dans les mêmes conditions, sont inscrits les électeurs porteurs d'un jugement au titre des articles L. 30 et L. 20 II du code électoral.

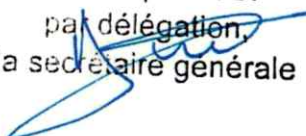
Article 3 : En cas de scrutins concomitants pendant la période mentionnée à l'article 1, des bureaux de vote supplémentaires peuvent être implantés dans les communes dont les demandes apparaîtraient justifiées.

Article 4 : Les bureaux de vote fixés par le présent arrêté sont pris en compte pour l'établissement des listes électorales qui seront permanentes et extraites du répertoire électoral unique.

Article 5 : La secrétaire générale de la préfecture, le sous-préfet de l'arrondissement de Sartène et les maires des communes du département de la Corse-du-Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud et affiché dans les communes du département.

Le préfet,

Pour le préfet et
par délégation,
la secrétaire générale


Agnès CHAVANON

LISTE DES BUREAUX DE VOTE DE CORSE-DU-SUD

Communes / n° bureau de vote	Localisation	Périmètre géographique	Arrondissement	circonscription
Afa				
Bureau 0001	Mairie – secrétariat	Chemin des vignes – Cucu – Butrone – Casa Martino - Chiovarella – Levidello – Bona Cursuccia-Casaccia – Per di Mariani et Ogliastrone	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Mairie - salle polyvalente	Afa village – Casone – Corociole – Favale – Felasca – Murone – Vigna Piana – Chemin des Moulins – Val di Pece Maria – Farone – Furone – Panchetta – Route d' Afa – Extérieur		1ère
Bureau 0003	Médiathèque	Furellu – Macina - Pozzu – La Piaghja – Stade – Pelave – Lamajo – Radica – Lapenaghju – Casaccioli – Fuata – Valle della Grotta – Muriliccio		1ère
Bureau 0004	Piscia Rossa : ancienne salle de classe	Hameau de Piscia Rossa		1ère
Ajaccio				
Bureau 0001 (bureau centralisateur de la 1 ^{re} circonscription)	Hôtel de ville Avenue Antoine Serafini	AVENUE ANTOINE SERAFINI (Suite du 1 au 16), AVENUE DE PARIS (Paire du 2 au 6), AVENUE DU 1ER CONSUL (Suite du 1 au 4), AVENUE EUGENE MACCHINI (Impaire du 3 au 11), BOULEVARD DANIELLE CASANOVA (Paire du 2 au 18), BOULEVARD LANTIVY (Paire du 2 au 6), SQUARE ET JETEE DE LA CITADELLE, PASSAGE BONINO (Impaire du 1 au 1), BOULEVARD ROI JEROME (Impaire du 1 au 1), COURS NAPOLEON (Paire du 2 au 4), COURS NAPOLEON - RESIDENCE DIAMANT III (Impaire du 18is au 18is), PLACE DE GAULLE - RESIDENCE DIAMANT I (Suite du 0 au 0), PLACE MARECHAL FOCH, PORT TINO ROSSI, QUAI NAPOLEON (Paire du 2 au 6), RUE BONAPARTE (Impaire du 1 au 29), RUE BONAPARTE (Paire du 2 au 24), RUE CARDINAL FESCH (Suite du 1 au 2), RUE CONVENTIONNEL CHIAPPE (Paire du 2 au 28), RUE CONVENTIONNEL CHIAPPE (Impaire du 1 au 21), RUE DE LA PORTA (Impaire du 1 au 19), RUE DE LA PORTA (Paire du 2 au 14), RUE DES ANCIENS FOSSES (Paire du 2 au 6), RUE DES ANCIENS FOSSES (Impaire du 3 au 9), RUE DES BUCHERONS (Impaire du 1 au 7), RUE DES BUCHERONS (Paire du 2 au 12), RUE DES GLACIS (Paire du 4 au 16), RUE DES GLACIS (Impaire du 1 au 21), RUE EMMANUEL ARENE (Paire du 4 au 8), RUE EMMANUEL ARENE (Impaire du 1 au 3), RUE FORCIOLI CONTI (Paire du 12 au 22), RUE FORCIOLI CONTI (Impaire du 1 au 13), RUE GENERAL CAMPI (Impaire du 1 au 7), RUE LETIZIA (Paire du 2 au 4), RUE NOTRE DAME (Paire du 2 au 6), RUE NOTRE DAME (Impaire du 1 au 9), RUE POZZO DI BORGO (Impaire du 1 au 5), RUE POZZO DI BORGO (Paire du 2 au 6), RUE ROI DE ROME (Paire du 2 au 18), RUE ROI DE ROME (Impaire du 1 au 19), RUE SAINT CHARLES (Impaire du 1 au 7), RUE SAINT CHARLES (Paire du 2 au 20), RUE SAINTE CLAIRE (Paire du 2 au 6), RUE SAINTE CLAIRE (Impaire du 1 au 5), RUE SOEUR ALPHONSE (Impaire du 1 au 3), RUE STEPHANOPOLI (Impaire du 1 au 7), RUE ZEVACO MAIRE (Impaire du 1 au 7), RUE ZEVACO MAIRE (Paire du 2 au 6)	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Ecole maternelle Tino Rossi 143 rue Jules Mondoloni	ALLEE DE SANTA LINA (Suite du 205 au 295), CAPO DI FENO (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE LA TERRE SACREE (Suite du 65 au 179), CHEMIN DES CALANQUES - PUNTA-DI-FRATI (Suite du 155 au 735), CHEMIN DES CORAILLEURS (Suite du 32 au 225), CHEMIN DOLCE VITA (n°42), CHEMIN I FRATI (Suite du 66 au 620), ESPLANADE DU SCUDO (n°42), IMPASSE VIGNOLA (Suite du 222 au 418), ROUTE DES SANGUINAIRES - ARIADNE (Suite du 1344 au 2181), ROUTE DES SANGUINAIRES - SCUDO (Suite du 2207 au 2508), ROUTE DES SANGUINAIRES - CALA DI SOLE (Suite du 2703 au 3260), ROUTE DES SANGUINAIRES - LES CALENCHES (Suite du 3286 au 3830), ROUTE DES SANGUINAIRES - VIGNOLA (Suite du 3993 au 5022), ROUTE DES SANGUINAIRES - I FRATI (Suite du 5206 au 6607), ROUTE DU SEMAPHORE (PARATA) (n° 1187), RUE CALA DI SOLE (Suite du 1 au 299), RUE DE MARINELLA (Suite du 40 au 300), RUE DES CHARDONNETS (Suite du 25 au 229), RUE DES CORMORANS (Suite du 26 au 55), RUE DES GOELANDS (Suite du 10 au 51), RUE DE SITELLES (Suite du 40 au 125), RUE DE MEROUS (Suite du 52 au 714), RUE DES GIRELLES (n°70), RUE DES DAUPHINS (Suite du 15 au 75), RUE DES OBLADES (Suite du 11 au 221), RUE DES DAURADES (Suite du 17 au 177), RUE DES BIANCHETTI (Suite du 4 au 56), RUE DES ESPADONS (Suite du 160 au 308), RUE DES RASCASSES (Suite du 43 au 155)		1ère
Bureau 0003	Ecole élémentaire Tino Rossi 35 rue Jules Mondoloni	ROUTE DES SANGUINAIRES - PASCIE PECURA (Suite du 16 au 830), ROUTE DES SANGUINAIRES - BARBICAJA (Suite du 840 au 1294), RUE DES ARBOUSIERS (Suite du 25 au 230), RUE DES EUPHORBES (Suite du 31 au 56), RUE DES LENTISQUES (Suite du 49 au 682), RUE DES ASPHODELES (Suite du 45 au 70), RUE DES COQUELICOTS (Suite du 48 au 100), RUE DES CYSTES (Suite du 84 au 122), RUE DE L'IMMORTELLE (Suite du 29 au 90), RUE JACQUES TESSARECH (Suite du 20 au 270), RUE DES MYRTHES (Suite du 35 au 175), RUE DES LAURIERS (Suite du 15 au 240), RUE DES AGAVES (Suite du 12 au 80), RUE DES PERVENCHES (Suite du 68 au 166), RUE DES AMARANTES (Suite du 56 au 136), RUE PASCIE PECURA (Suite du 30 au 203), ROUTE DES CYPRES (Suite du 117 au 512), RUE DES CHENES (Suite du 76 au 383), RUE DE GENETS (Suite du 77 au 78), RUE DES PINS (Suite du 230 au 330), RUE DES PLATANES (Suite du 90 au 110), RUE DU COLONEL TADDEI (Suite du 24 au 570), RUE JEAN BESSIERE (Suite du 20 au 179), BOULEVARD ALBERT 1ER (n° 1524)		1ère
Bureau 0004	Ecole élémentaire Tino Rossi 35 rue Jules Mondoloni	RUE ANDRE GIUSTI (Suite du 76 au 170), RUE ABBE FRANCOIS CASTA (n° 3 à 1033), RUE DU CAPITAINE FRANCOIS SCARBONCHI (Suite du 4 au 115), RUE COLONEL PAUL ROGNONI (Suite du 180 au 475), RUE DU CAPITAINE FRANCOIS SCARBONCHI (Suite du 4 au 115), IMPASSE COLONEL PAUL ROGNONI (n°120), RUE JULES MONDOLONI (Suite du 35 au 143), BOULEVARD ALBERT 1ER (Suite du 1245 au 1445)		1ère

Bureau 0005	Ecole maternelle du Parc Berthault 33 rue Docteur Marc Marcangeli	BOULEVARD ALBERT 1ER (suite du 455 au 1221), RUE DES SEPT CHAPELLES (Suite du 66 au 210), RUE GENERAL JACQUES MUZI (Suite du 15 au 425), RUE DES GALETS (Suite du 40 au 160), RUE FRANCOIS LEOTARD (Suite du 95 au 275), IMPASSE DES CEDRES (Suite du 24 au 115), RUE DU PARC IMPERIAL (Suite du 71 au 103), RUE DU CHAMBORD (Suite du 35 au 131), RUE DE LA CHAPELLE DES GRECS (n°55), RUE DU MONT CARMEL (Suite du 85 au 145), RUE JACQUES DOMINATI (Suite du 35 au 680), IMPASSE DU FORT (Suite du 21 au 55)
Bureau 0006	Ecole maternelle du Parc Berthault 33 rue Docteur Marc Marcangeli	BOULEVARD ALBERT 1ER (suite du 171 au 450), RUE DES LILAS (Suite du 47 au 77), IMPASSE FAGNI (Suite du 19 au 92), RUE DES MIMOSAS (Suite du 43 au 178), IMPASSE DE LA CHAPELLE ARENE (Suite du 5 au 41), RUE DOCTEUR MARC MARCANGELI (Suite du 5 au 141), RUE LUCIEN BONAPARTE (Suite du 14 au 978), RUE DOCTEUR MICHEL COLONNA (Suite du 36 au 247), RUE DES CACTUS (Suite du 11 au 45), CHEMIN CACALOVO (Suite du 10 au 405)
Bureau 0007	Musique Municipale Boulevard Pugliesi-Conti	BOULEVARD ALBERT 1ER (Paire du 2 au 10), BOULEVARD ALBERT 1ER (Impaire du 1 au 9), BOULEVARD ALBERT 1ER (Suite du 14 au 150), BOULEVARD FRED SCAMARONI (Impaire du 29 au 33), BOULEVARD MADAME MERE (Paire du 2 au 26), BOULEVARD MADAME MERE (Impaire du 1 au 19), RUE DE MARENGO (Paire du 2 au 12), RUE DE MARENGO (Impaire du 1 au 13), RUE DE WAGRAM (Paire du 2 au 28), RUE DE WAGRAM (Impaire du 1 au 49), RUE DU CAPITAINE BOSC (Paire du 2 au 4), RUE DU CAPITAINE BOSC (Impaire du 1 au 7), RUE JEAN BAPTISTE BASSOUL (n°5), RUE DE SOLFERINO (Paire de 2 au 10), RUE DE SOLFERINO (Impaire du 1 au 3), BOULEVARD PUGLIESI CONTI (Paire du 2 au 10), BOULEVARD PUGLIESI CONTI (Impaire du 1 au 11)
Bureau 0008	Cité Grossetti Boulevard Albert 1er	BOULEVARD FRED SCAMARONI (Paire du 2 au 34), BOULEVARD FRED SCAMARONI (Impaire du 1 au 27), BOULEVARD ADOLPHE LANDRY (Paire du 4 au 6), BOULEVARD ADOLPHE LANDRY (Impaire du 1 au 3), BOULEVARD DOMINIQUE FABIANI (Paire du 2 au 10), BOULEVARD DOMINIQUE FABIANI (Impaire du 1 au 3), RUE D'IENTA (Paire du 2 au 26), RUE D'IENTA (Impaire du 1 au 17), RUE DE RIVOLI (Paire du 2 au 6), RUE DAVIN (Impaire du 1 au 25), RUE DU PONT D'ARCOLE (Suite du 1 au 8), RUE COMTESSE MARIA WALEWSKA (Impaire du 1 au 5), COURS GENERAL LECLERC (Impaire du 11 au 25), COURS GENERAL LECLERC (Paire du 10 au 24), RUE DAVIN (Paire du 2 au 16), RUE DAVIN (Impaire du 1 au 9)

Ajaccio

1ère

1ère

1ère

1ère

Bureau 0009	Collège Fesch Boulevard Pascal Rossini	BOULEVARD FRANCOIS SALINI (Impaire du 1 au 13), RUE COLOMBA (Paire du 2 au 10), RUE COLOMBA (Impaire du 9 au 11), RUE GABRIEL PERI (Suite du 1 au 4), BOULEVARD PASCAL ROSSINI (Suite du 8 au 28), BOULEVARD SYLVESTRE MARCAGGI (Paire du 2 au 10), BOULEVARD au SYLVESTRE MARCAGGI, (Impaire du 1 au 13), RUE MISS CAMPBELL (Paire du 2 au 2), RUE MISS CAMPBELL (Impaire du 1 au 7), COURS GENERAL LECLERC (Impaire du 1 au 9), COURS GENERAL LECLERC (Paire du 4 au 8), RUE PROSPER MERIMEE (Paire du 2 au 10), RUE PROSPER MERIMEE (Impaire du 1 au 5), RUE ROSSI (Paire du 2 au 10), RUE ROSSI (Impaire du 1 au 9), RUE CYRNOS (Suite du 1 au 15), RUE DOCTEUR PAUL POMPEANI (Paire du 2 au 6), RUE DOCTEUR PAUL POMPEANI (Impaire du 1 au 15), RUE BALESTRINO (n°2), COURS GRANDVAL (Impaire du 1 au 1), PLACE DE GAULLE - RESIDENCE DIAMANT II (Paire du 2 au 10)	1ère
Bureau 0010	Lycée Fesch 5 Cours Grandval	COURS GRANDVAL (Paire du 2 au 30), COURS GRANDVAL (Impaire du 3 au 9), AVENUE DOCTEUR RAMARONI (Suite du 11 au 11), ALLEE LAURENT BARBAGELATA (Suite du 0 à 9999), AVENUE DE PARIS (Paire du 8 au 10), RUE MARECHAL ORNANO (Suite du 1 au 13), RUE GENERAL FIORELLA (Paire du 4 au 12), RUE GENERAL FIORELLA (Impaire du 1 au 11), RUE GENERAL LEVIE (Suite du 1 au 6), RUE DOCTEUR CLADA (Suite du 1 au 7), RUE FRANCOIS MAGLIOLI (Suite du 1 au 2), RUE HENRI DUNANT (Paire du 2 au 4), AVENUE IMPERATRICE EUGENIE (Paire du 2 au 24), AVENUE IMPERATRICE EUGENIE (Impaire du 1 au 27), RUE SYLVESTRE FRASSETO	1ère
Bureau 0011	Ecole maternelle Cours Général Leclerc 8 Cours Général Leclerc	AVENUE DE VERDUN (Paire du 2 au 9998), AVENUE DE LA LIBERATION (Suite du 1 au 10), RUE ALBERT DECARIS (Suite du 0 au 9999), RUE DES ALOES (Suite du 0 au 9999), RUE MAURICE CHOURY (Suite de 0 à 9999) de l'avenue de Verdun jusqu'à l'intersection de la rue des Aloes	1ère
Bureau 0012	Cité Grossetti Boulevard Albert 1er	RUE COMMANDANT BENIELLI (Suite du 1 au 19), AVENUE NICOLAS PIETRI (Suite du 1 au 11), CHEMIN BOIS DES ANGLAIS (Suite du 1 au 10), RUE JEAN CHIEZE (Suite du 0 au 9999), AVENUE DE VERDUN (Impaire du 1 au 9999), ROUTE DU SALARIO (Suite de 0 à 9999) jusqu'au lieu-dit Mulinaccio non inclus, CHEMIN DE TORRETTA (Suite de 0 à 9999), CHEMIN DE SALARIO ET MORONE, (Suite de 0 à 9999), ROUTE DU SALARIO - LIEU-DIT SAN SALVADORE (Suite de 0 à 9999), ROUTE DU SALARIO - LIEU-DIT LA SARRA (Suite de 0 à 9999), ROUTE DU SALARIO - LIEU-DIT MORONE (Suite de 0 à 9999), ROUTE DU SALARIO - LIEU-DIT FONTAINE DU SALARIO (Suite de 0 à 9999), ROUTE DU SALARIO - LIEU-DIT LE SALARIO (Suite de 0 à 9999), BOULEVARD HENRI MAILLOT (uniquement l'immeuble PANORAMIC RES LAETITIA)	1ère
Bureau 0013	Groupe Scolaire Sampiero 17 boulevard Roi Jerome	COURS NAPOLEON (Paire du 6 au 66), PASSAGE GHINGHETTA (Suite du 1 au 9), RUE CARDINAL FESCH (Suite du 3 au 90), RUE DE L'ASSOMPTION (Suite du 1 au 6), RUE DES CHARRONS (Suite du 1 au 8), RUE DES 3 MARIE (Suite du 1 au 6), RUE DOCTEUR VERSINI (Suite du 1 au 5), RUE GENERAL SEBASTIANI (Suite du 1 au 6)	1ère
Bureau 0014	Groupe Scolaire Sampiero 17 boulevard Roi Jerome	COURS NAPOLEON (Impaire du 3 au 53), RUE SERGENT CASALONGA (Paire du 2 au 8), RUE MAJOR LAMBROSCHINI (Suite du 1 au 9), RUE OTTAVI (Suite du 1 au 3), RUE LORENZO VERO (Paire du 2 au 12), RUE LORENZO VERO (Impaire du 1 au 5), RUE CAPITAINE LIVRELLI (Suite du 1 au 10), PARC CUNEO D'ORNANO (Suite du 1 au 15), IMPASSE BERTIN (Suite du 1 au 2), RUE DE LA BARRIERE (Suite du 1 au 5), PASSAGE POGGIOLO (Suite du 1 au 2), RUE PIERRE DE COUBERTIN (Suite du 1 au 4), RUE ETIENNE CONTI (Impaire du 1 au 3), RUE STEPHANOPOLI (Paire du 2 au 8), BOULEVARD ROI JEROME (Paire du 2 au 4), BOULEVARD ROI JEROME (Impaire du 3 au 23), BOULEVARD SAMPIERO (Paire du 2 au 2), BOULEVARD SAMPIERO (Impaire du 1 au 41), RUE DES HALLES (Suite du 1 au 16), RUE SAINT ROCH (Suite du 1 au 6), RUE JEROME PERI (Suite du 1 au 6), RUE LOUIS FREDIANI (Suite du 1 au 3), RUE JEAN-BAPTISTE MARCAGGI (Paire du 2 au 16), RUE JEAN-BAPTISTE MARCAGGI (Impaire du 19 au 31),	1ère
Bureau 0015	Groupe Scolaire Sampiero 17 boulevard Roi Jerome	RUE SAN LAZARO (Suite du 1 au 8), RUE SAN LAZARO (Paire du 16 au 22), RUE DU COMTE BACCIOCHI (Impaire du 1 au 13), RUE DU COMTE BACCIOCHI (Paire du 2 au 6), AVENUE PASCAL PAOLI (Suite du 1 au 7), BOULEVARD MASSERIA (Suite du 1 au 10), CHEMIN DE LA PIETRINA (Paire du 2 au 14), CHEMIN DE LA PIETRINA (Impaire du 1 au 5), COURS NAPOLEON (Impaire du 55 au 65), AVENUE BEVERINI VICO (Impaire du 1 au 19), AVENUE NAPOLEON III (Paire du 2 au 10), AVENUE NAPOLEON III (Impaire du 1 au 23)	1ère
Bureau 0016	Ecole élémentaire du Loretto 550 avenue Maréchal Moncey	CHEMIN DE BIANCARELLO (Suite du 96 au 452), RUE MARIE SUSINI (Suite du 30 au 60), RUE MARIE MARVINGT (n° 106), IMPASSE BIANCARELLO (Suite du 55 au 386), RUE GHJACUMU-SANTU VERSINI (Suite du 78 au 231), RUE GUGLIELMU GUGLIELMI (Suite du 9 au 41), RUE GHJUVAN-PETRU LUCCIARDI (Suite du 11 au 119), RUE IRENE BORDONI (Suite du 139 au 177), RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Paire du 30 au 38), RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Impaire du 19 au 41), RUE DES GLYCINES (Suite de 0 à 9999), CHEMIN DE LA LISA (Suite de 0 à 9999), CHEMIN DES CRETES (Suite de 0 à 9999)	1ère

Ajaccio

Bureau 0017	Ecole élémentaire du Loretto 550 avenue Maréchal Moncey	RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Paire du 26 au 28), RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Impaire du 11 au 17), RUE FRANCOIS-XAVIER ORTOLI (Suite du 16 au 99), AVENUE MARECHAL MONCEY (Suite du 548 au 565), RUE DES VIOLETTES (Suite de 1 à 10), ROUTE DU VITTULO (Suite du 0 à 9999), RUE DE LA 1ERE D.F.L (Suite de 0 à 9999), LIEU-DIT SAINT ANTOINE, ROUTE DU SALARIO - LIEU-DIT MULINACCIO, CHEMIN DE LORETTO (Suite du 71 au 2205), RUE MICHEL ZEVACO (Suite du 6 au 90), RUE ADRIENNE BOLLAND (Suite du 36 au 96), RUE DE L'ORATOIRE (Suite du 6 au 81), RUE SUZANNE LENGLEN (Suite du 47 au 105), RUE JEAN MARCIALIS (Suite du 2 au 81), RUE ALTHEA GIBSON (Suite du 90 au 142), RUE ETIENNE SANSONETTI (Suite du 98 au 731), RUE ANTOINE FILIPPI (Suite du 11 au 40), CHEMIN D ALBITRONE (Suite du 41 au 344), RUE GASTON MICHELETTI (Suite du 5 au 64), RUE GABRIEL DE GRAVONE (Suite du 8 au 164), RUE NOEL BONARDI (Suite du 20 au 190), RUE LEON-CHARLES CANNICIONI (Suite du 14 au 133), RUE DOMINIQUE-ANTOINE VERSINI (Suite du 6 au 265)	1ère
Bureau 0018	Ecole maternelle du Loretto 548 avenue Maréchal Moncey	RUE HENRI MAILLOT (Suite du 0 au 9999) à partir de l'immeuble "Panoramix" jusqu'à l'avenue de la Grande Armée, AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE (Suite du 0 au 9999), AVENUE BEVERINI VICO (Paire du 2 au 18), RUE DE MONTENOTTE (Suite du 0 au 9999), RUE DE CASTIGLIONE (Suite du 0 au 9999), RUE DES OLIVIER (Suite du 0 au 9999), RUE DES VIGNES (Suite du 0 au 9999), PLACE LODI (Suite du 0 au 9999), LIEU-DIT LES JARDINS DE L'EMPEREUR (Suite du 0 au 9999), RUE CONVENTIONNEL SALICETTI (Suite de 1 au 3), RUE SAINT-ANTOINE (Suite du 1 au 5)	1ère
Bureau 0019	Ancienne chambre de métiers 75 cours Napoléon	PLACE DE LA GARE CFC, TERRE-PLEIN DE LA GARE DDTM, PORT DE PLAISANCE CHARLES ORNANO, COURS NAPOLEON (Impaire du 67 au 81), TRAVERSE DE LA VILETTE (Suite de 1 à 11), BOULEVARD JEROME & BARTHELEMY MAGLIOLI (Suite du 1 au 19), RUE HYACINTHE CAMPIGLIA (Suite du 1 au 26), RUE MICHEL BOZZI (Suite du 1 au 14), RUE DOCTEUR ET PREFET CAURO (Suite du 1 au 6), RUE SAINTE-LUCIE (Suite du 1 au 6), RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Impaire du 1 au 9), RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Paire du 2 au 16), RUE DOCTEUR FRANCOIS DEL PELLEGRINO (Suite du 15 au 333), RUE GENEVIEVE DE GALLARD (Suite du 80 au 208), RUE JACQUELINE ROMILLY (Suite du 18 au 50)	1ère
Bureau 0020	Ecole élémentaire Saint-Jean 25 avenue Maréchal Moncey	AVENUE MARECHAL MONCEY (Suite du 25 au 156), AVENUE PRESIDENT KENNEDY (Suite du 20 au 115), BOULEVARD DOMINIQUE PAOLI (Suite du 20 au 282), COURS NAPOLEON (Impaire du 83 au 115), RUE ANTOINE SOLLACARO (Suite du 16 au 223), RUE COLONEL COLONNA D'ORNANO (Paire du 18 au 24), MONTEE SAINT JEAN (Paire du 26 au 296), MONTEE SAINT JEAN (Impaire du 31 au 283), RUE DES CITRONNIERS (n° 44), RUE DES ORANGERS (Suite du 10 au 86), RUE DES POMMIERS (Suite du 14 au 70), RUE DES CERISIERS (Suite du 15 au 61), RUE DES EUCALYPTUS (Suite du 4 au 70)	Ajaccio 1ère
Bureau 0021	Ecole maternelle Saint-Jean 135 avenue Maréchal Moncey	AVENUE MARECHAL MONCEY (Suite du 166 au 505), RUE DOMINIQUE FRASSATI (Suite du 4 au 105), RUE LAURENT CARDINALI (Suite du 50 au 200), RUE ANDREA DORIA (Suite du 105 au 135), RUE ASPIRANT MICHELIN (Suite du 18 au 76), RUE DOCTEUR FRANCOIS DEL PELLEGRINO (Suite du 370 au 495)	1ère
Bureau 0022	Gymnase Demedardi 112 avenue Nicolas Peraldi	CHEMIN DE BIANCARELLO (Suite du 36 au 45), RUE IRENE BORDONI (Suite du 390 au 705), RUE MADELEINE BRES (Suite du 11 au 51), RUE DES ROSEAUX (Suite du 21 au 414), RUE SAVREUX (Suite du 21 au 55), MONTEE SAINT-JEAN (Impaire du 355 au 707), RUE PAULINE PÔ (Suite du 17 au 84), RUE OLGA PETIT (Suite du 5 au 51), RUE ELSA TRIOLET (Suite du 42 au 88), BOULEVARD ABBE RECCO (Du rond-point de la route d'Alata au point E. Leclerc Drive), ROUTE DES MILELLI - LOTISSEMENT CROIX D'ALEXANDRE (Suite de 1 à 39), CHEMIN DE LA CAROSACCIA (Suite de 0 à 9999)	1ère

Bureau 0023	Gymnase Demedardi 112 avenue Nicolas Peraldi	RUE COLONEL ET CAPITAINE BIANCAMARIA (Suite du 86 au 305), RUE AZZURATA (Suite du 65 au 111), RUE DU 1ER BATAILLON DE CHOC (Suite du 27 au 295), RUE DOMINIQUE VINCETTI (Suite du 12 au 104), RUE GIAN-BATTISTA D'IAZZO (Suite du 79 au 95), RUE COLONEL PAULIN COLONNA D'ISTRIA (Suite du 1 au 501), RUE GIORDANO ORSINI (Suite du 20 au 105), MONTEE SAINT-JEAN (Paire du 360 au 680) <i>soit de la résidence les Amandiers au rond-point de la route d'Alata</i> , RUE NICOLAS PERALDI (Suite du 36 au 375), RUE DES MOULINS BLANCS (Suite du 1 au 201), RUE DES PADULES (Suite du 45 au 82), RUE FRANCOIS SIMONGIOVANNI - RESIDENCE BINDA (Suite du 120 au 220), RUE PIERRE-ANTOINE CORTICCHIATO (Suite du 10 au 200), PASSAGE JULIEN DUVIVIER (Suite du 11 au 50)	1ère
Bureau 0024	Gymnase Demedardi 112 avenue Nicolas Peraldi	ROUTE DES MILELLI (Suite du 0 au 9999), ROUTE DES MILELLI - LIEU DIT L'OLMO (Suite du 0 au 9999), ROUTE DES MILELLI - LIE-DIT LES BARAQUES (SUITE du 0 au 9999), ROUTE DU MOZZO (Suite du 0 au 9999), ROUTE D'ALATA (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE CAMPICCIOLI (Suite du 0 au 9999)	1ère
Bureau 0025	Ecole élémentaire Pascal Paoli 105 rue Jean Chiappe	COURS JEAN NICOLI (Suite du 15 au 325), PLACE DU FANTASQUES (Suite du 5 au 69), PLACE DU TERRIBLE (Suite du 4 au 70), RUE VINCENT DE MORO GIAFFERI (Suite du 25 au 150), RUE ANGE MORETTI (Suite du 1 au 107), RUE PIERRE BONARDI (Suite du 20 au 350), RUE DES JONCS (Suite du 11 au 94), RUE JEAN CHIAPPE (Suite du 4 au 190), RUE DES CANNES (Suite du 10 au 360), RUE DES CANNES (Suite du 10 au 360), PLACE DES CANNES (Suite du 9 au 131), RUE FRANCOIS SIMONGIOVANNI (Suite du 14 au 100), RUE DES PRIMEVERES (Suite du 4 au 51), RUE GENERAL HENRI-GATIEN BERTRAND (Suite du 20 au 156), BOULEVARD ABBE RECCO (n° 7)	1ère
Bureau 0026	Collège Arthur Giovanoni Boulevard Sebastianu Costa	BOULEVARD SEBASTIANU COSTA, BOULEVARD LOUIS CAMPI (Suite du 0 au 9999), CHEMIN D'ALZO DI LEVA (Suite du 0 au 9999) <i>avant et après canal</i> , CHEMIN D'ERBAJOLO (Suite du 0 à 9999) <i>avant et après canal</i> , RUE DE LA SEMENCE (Suite du 0 au 9999) <i>résidence Opera uniquement</i> , RUE DE L'AGLE (Suite du 115 au 206), RUE DE L'ORIENT (Suite du 40 au 145), RUE DU BELLEROPHON (Suite du 41 au 222), AVENUE MARECHAL LYAUTEY (Suite du 660 au 726)	2ème
Bureau 0027	Collège Arthur Giovanoni Boulevard Sebastianu Costa	CHEMIN DU FINOSELLO (Suite du 0 au 9999) <i>du rond-point du CC Carrefour au lieu-dit Sorba</i> , CHEMIN DE TRABACCHINA (Suite du 0 au 9999), RUE MARECHAL SOULT (Suite du 60 au 70), RUE MARECHAL BERNADOTTE (Suite du 12 au 218), RUE ROI DE NAPLES (Suite du 15 au 194)	2ème
Bureau 0028	Ecole élémentaire Jérôme Santarelli 79 chemin de Candia	AVENUE MARECHAL LYAUTEY (Impair du 71 au 595), AVENUE MARECHAL LYAUTEY Pair du 40 au 516), RUE DUC DE VICENCE (Suite du 14 au 290), DUC DE CADORE (Suite du 4 au 100), RUE MARECHAL DAVOUT (Suite du 55 au 190), RUE DUC D'ISTRIE (Suite du 15 au 284), RUE CAPITAINE ORTO (Suite du 31 au 135), RUE FRANCOIS PIETRI (Suite du 61 au 121), RUE ARCHANGE RAIMONDI (Suite du 5 au 88), RUE ANGE MORETTI (Suite du 146 au 490), RUE ANGE REZOALI (n°50), RUE DES CANNES (Suite du 180 au 250), RUE PIERRE BONARDI (Suite du 20 au 86)	2ème
Bureau 0029	Ecole maternelle Andria Fazi 52 rue Andria Fazi	AVENUE DOCTEUR NOEL FRANCHINI (Suite du 30 au 899), RUE DE LA CHENAIE (Suite du 11 au 170), RUE SANTA MATALENA (Suite du 38 au 215), RUE DES CORALLINES (Suite du 51 au 210), RUE DOCTEUR HYACINTHE PANCRAZI (Suite du 5 au 176), RUE DOCTEUR REGULUS CARLOTTI (Suite du 46 au 86), RUE DES NARCISSES (Suite du 10 au 46), RUE PAUL POGGIONOVO (Suite du 5 au 85), RUE DES CIGALES (Suite du 38 au 122), RUE DOCTEUR ANTOINE BOGGI (Suite du 53 au 95), RUE ANDRIA FAZI (Suite du 20 au 126), RUE FELICITE NICOLAÏ (Suite du 26 au 285), IMPASSE DARNA (Suite du 21 au 101), RUE GEORGES ANTONI (Suite du 36 au 62), RUE EMILIE BRONTË (Suite du 40 au 66), RUE AGNES VARDA (Suite du 80 au 222), COURS JEAN NICOLI (Suite du 961 au 1183)	Ajaccio 2ème
Bureau 0030	Ecole élémentaire Simone Veil 475 rue François Pietri	RUE FRANCOIS PIETRI (Suite du 150 au 710), RUE PROSPER ALFONSI (Suite du 15 au 198), ESPLANADE PRINCE IMPERIAL (Suite du 19 au 216), RUE JEAN LLUIS (Suite du 30 au 65), RUE FRANCOIS COTY (Suite du 15 au 176), AVENUE MARECHAL JUIN (Suite du 50 au 235), RUE DES ARCHIVES (Suite du 139 au 195), CHEMIN DE CANDIA (Suite du 45 au 450), RUE LOUISE ANTONINI (Suite du 30 au 161), RUE MARCELLE CONRAD (Suite du 46 au 300)	2ème
Bureau 0031	Ecole élémentaire Simone Veil 475 rue François Pietri	AVENUE MARECHAL JUIN (Impaire du du 575 au 695), AVENUE MARECHAL JUIN (Paire du du 736 au 736), RUE MARCEL EUVRARD (Suite du 60 au 215), RUE JEAN BAPTISTE COTIN (Suite du 1 au 157), RUE JEAN-BAPTISTE DESANTI (Suite du 60 au 308), RUE TOUSSAINT CASANELLI D'ISTRIA (Suite du 105 au 260), RUE SAUVEUR CASANOVA (Suite du 180 au 180)	2ème
Bureau 0032	Ecole élémentaire Simone Veil 475 rue François Pietri	AVENUE MARECHAL JUIN (Paire du 664 au 664), RUE ABBE DIAMANTE (Suite du 55 au 200), RUE LOUIS NYER (Suite du 30 au 255)	2ème
Bureau 0033	Ecole élémentaire Simone Veil 475 rue François Pietri	AVENUE MARECHAL JUIN (Paire du 404 au 660), AVENUE MARECHAL JUIN (Impaire du 295 au 295), RUE PIERRE BODOY (Suite du 66 au 230), RUE PAUL GIACOBBI (Suite du 10 au 330) RUE PASCAL ARRICHI (Suite du 40 au 111)	2ème

Bureau 0034	Ecole élémentaire de Pietralba 101 rue Martin Borgomano	BOULEVARD GEORGES POMPIDOU (Suite du 0 au 9999) de l'immeuble Castellani au rond-point d'Aspretto, ESPLANADE FRERES CASTELLANI (Suite du 31 au 99), CHEMIN DE SAINT JOSEPH (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE LA SCIERIE (Suite du 0 au 9999), AVENUE MONT THABOR (Suite du 1 au 660), RUE PRINCESSE MATHILDE (Suite du 25 au 45), RUE HORTENSE DE BEAUHARNAIS (Suite du 76 au 142), RUE DUC DE MORNY (Suite du 68 au 175), RUE DES LACS (Suite du 7 au 35), RUE DE L'ORIENTE (Suite du 36 au 60), RUE ANDRE TOURANJON (Suite du 123 au 245), RUE COLONEL PAUL LETIA (Suite du 15 au 265), RUE CAPITAINE PARDI (Suite du au 64), RUE PRINCE D'ESSLING (Suite du 20 au 50), RUE MARECHAL NEY (Suite du 31 au 49), RUE DUC DE MONTEBELLO (Suite du 15 au 70), RUE MARECHAL MORTIER (Suite du 100 au 100), RUE MARECHAL BRUNE (Suite du 21 au 41), RUE BERTHE MORISOT (Suite du 44 au 82), RUE JEAN PINGUET (Suite du 1 au 46)	2ème
Bureau 0035 (bureau centralisateur de la 2ème circonscription)	Ecole élémentaire de Pietralba 101 rue Martin Borgomano	AVENUE MONT THABOR (Paire du 1020 au 1470), AVENUE MONT THABOR (Impaire du 1115 au 1325), RUE ANTOINE BONFANTI (Suite du 50 au 271), RUE ANTONIA BOSCOBIGOU (Suite du 46 au 70), RUE ALBERT CAMUS (Suite du 10 au 298), RUE GUY DE MAUPASSANT (Suite du 55 au 62), RUE COLETTE (Suite du 29 au 71), RUE GEORGES SAND (Suite du 14 au 90), RUE ANDRE MALRAUX (Suite du 5 au 52), RUE ANTOINE BAUDOUIN POGGIALE (Suite du 61 au 74), RUE CESAR VEZZANI (Suite du 24 au 208), RUE AGNES BORGO (Suite du 31 au 142), RUE DOCTEUR ALEX NOBLE (Suite du 8 au 385), RUE ALEXANDER FLEMING (Suite du 23 au 166), RUE ROSALIND FRANKLIN (Suite du 33 au 115), RUE HENRI MONDOR (Suite du 15 au 36), RUE DOCTEUR LOUIS BADETTI (Suite du 15 au 231), RUE NONCE BENIELLI (Suite du 15 au 521), RUE MARTIN BORGOMANO (Suite du 55 au 245)	2ème
Bureau 0036	Ecole maternelle de Pietralba 306 rue Martin Borgomano	RUE MARTIN BORGOMANO (Suite du 306 au 565), RUE DE SAGONE (Suite du 12 au 98), RUE DE PORTO (Suite du 19 au 86), RUE DES GOLFES (Suite du 15 au 32), RUE DE SAINT-FLORENT (Suite du 85 au 199), RUE DE CALVI (Suite du 30 au 80), RUE DE GALERIA (Suite du 40 au 64), RUE CHARLES BARBERIS (Suite du 9 au 331), RUE LOUISE LABE (Suite du 51 au 312), RUE MADAME DE VILLEDIEU (Suite du 70 au 200), RUE CHARLES BARBERIS (Suite du 9 au 331), RUE HELENE BOUCHER (Suite du 36 au 80), RUE PETRU BORGHETTI (Suite du 12 au 65), RUE JEAN-DOMINIQUE AUBINE (Suite du 8 au 126), RUE MEDITERRANEE (Suite du 20 au 309), RUE TYRRHENIENNE (Suite du 13 au 80)	2ème
Bureau 0037	Espace municipal Aspretto Route du Lazaret	RUE DES MENUISIERS (Suite du 0 au 9999), RUE ROLAND GIOVANNANGELI (Suite du 0 au 9999), BOULEVARD GEORGES POMPIDOU (Suite du 0 au 9999) du rond-point d'Aspretto au rond-point station essence Vito, ROUTE DU LAZARET (Suite du 0 au 9999), ROUTE DE L'ANCIENNE BATTERIE D'ASPRETTO (Suite du 0 au 9999), RUE DES OLIVIERI (Suite du 0 au 9999), QUARTIER D'ASPRETTO - AVIATION CIVILE, ROUTE DR JEAN PAUL DE ROCCA SERRA (Suite du 0 au 9999) de la résidence "Alzo Di Sole" au pont du Ricanto	2ème
Bureau 0038	Vignetta Complexe sportif Jean Nicoli	ROUTE DR JEAN PAUL DE ROCCA SERRA (Suite du 0 au 9999) du pont su Ricanto à la gare de Cavone, ZI DU VAZZIO, RUE DE LA CITERNE (Suite du 0 au 9999), RUE DE LA VIGNE (Suite du 0 au 9999), ROUTE DE CAMPO DELL'ORO, ROUTE DU RICANTO	2ème
Bureau 0039	Ecole maternelle Jean Moulin rue des Magnolias	AVENUE DOCTEUR NOEL FRANCHINI (Suite du 998 au 1310), RUE DE L'OREE DU BOIS (Suite du 3 au 125), CHEMIN DE LA CLAIRIERE (Suite du 52 au 70), ROUTE A MADUNUCCIA (RESIDENCE A SPUSATA 1 et 2 uniquement), RUE DES MAGNOLIAS (Suite du 0 au 9999) : comprend les résidences "Hauts de Bodicciane", Les Terrasses d'Assunta, "Le Cardo", "Les Amandines", "Olivier Bleu Azur", "Terra Rossa"	2ème
Bureau 0040	Ecole maternelle Jean Moulin rue des Magnolias	CHEMIN DE LA SPOSATA (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE RANOCHIETTO (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE SUARTELLO (Suite du 0 au 9999) DOMAINE DE SUARTELLO (Suite de 1 à 166), ROUTE A MADUNUCCIA (Suite de 0 à 9999) de la résidence "A Supasata 1 et 2" non comprise au rond-point du Stiletto, ROUTE DE MEZZAVIA (Suite de 0 à 9999) du rond point de la Sposata au garage municipal	1ère
Bureau 0041	Ecole élémentaire le Petit Prince route de Mezzavia	ROUTE DE MEZZAVIA (Suite du 0 à 9999) du garage municipal au rond-point de la route de Calvi, CHEMIN DU STADE (Suite du 0 au 9999), CHEMIN D'ACQUALONGA (Suite du 0 au 9999), ANCIEN CHEMIN D'APPIETTO (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE VALLI (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DE CULETTA (Suite du 0 au 9999), CHEMIN DU DOCTEUR MINICONI (Suite du 0 au 9999), ROUTE DE CALVI (Suite du 0 au 9999), ROUTE DE BASTIA - PETRA DI MELA	1ère

Bureau 0042	Ecole élémentaire le Petit Prince route de Mezzavia	CHEMIN DU STILETTO, CHEMIN DU STILETTO - DOMAINE PERALDI, LE STILETTO DEPOT CARREFOUR, ROUTE A MADUNUCCIA - RESIDENCE DU STILETTO, RUE DU STILETTO - TERRASSES DU STILETTO CONFINA 1 : ALLEE DE LA GRAVONA (VILLAS 1 à 96), ALLEE DE LA LISCIA (VILLAS 16 à 20 et 106 à 120), ALLEE DU FANGU (VILLAS 3 à 11), ALLEE DU FIUMORBU (VILLAS 1, 2 et 13 à 29), ALLEE DU GOLU (VILLAS 38 à 87), ALLEE DU LIAMONE (VILLAS 37 à 55), ALLEE DU MELU (VILLAS 71 à 72), ALLEE DU NINU (VILLAS 32 à 37), ALLEE DU PRUNELLI (VILLAS 97 à 105), ALLEE DU PRUNELLI - LOTISSEMENT LES HAUTS DE MEZZAVIA, ALLEE DU RIZZANEZE (VILLAS 1, 2 et 19 à 36), ALLEE DU TARAVU (VILLAS 24, 90 à 32, 59 à 63, et 74 à 86), ALLEE DU TAVIGNANU (VILLAS 69, 74 à 83) CONFINA 2 : AVENUE DES LACS - RESIDENCE LES COLLINES DE SAN ANGELO, AVENUE DES LACS - RESIDENCE LES TERRASSES DE LA CONFINA, RUE DU LAC D'ORO (VILLAS 232 à 236), RUE DU LAC DE CAPITELLO (VILLAS 116 à 134), RUE DU LAC DE CINTO (VILLAS 101, 102, 104, 107 à 115), RUE DU LAC DE CRENO (VILLAS 1, 3, 7, 216 à 219, 237 à 242), RUE DU LAC DE MELO (VILLAS 2, 205 à 215), RUE DU LAC DE NINO (VILLAS 202 à 203), RUE DU LAC DE RINA (VILLAS 8, 201, 204), RUE DU LAC DU CEPPU (VILLAS 220 à 231), RUE DU LAC DU ROTONDO (VILLAS 103, 105, 106)	1ère
Bureau 0043	Ecole Forcioli-Conti	Bureau de rattachement dérogatoire pour : - la personne détenue qui a choisi de voter par correspondance dans la commune, chef-lieu du département d'implantation de son établissement pénitentiaire, uniquement pour les scrutins pour lesquels la République forme une circonscription unique (élection des représentants au Parlement européen) ou pour les opérations référendaires (articles L.12-1,III et R.40-1) ; - le Français établi hors de France inscrit dans la commune parce qu'elle est sa commune de naissance, celle de son dernier domicile, celle de sa dernière résidence (d'au moins 6 mois), celle où est né, est inscrit ou a été inscrit un de ses ascendants ou celle où est inscrit ou a été inscrit un des ses parents jusqu'au 4e degré (article L.12) ; - le militaire de carrière inscrit dans la commune parce qu'elle est sa commune de naissance, celle de son dernier domicile, celle de sa dernière résidence (d'au moins 6 mois), celle où était inscrit un de ses ascendants ou un des ses parents jusqu'au 4e degré (article L.13) ; - le Français établi hors de France, ou le conjoint d'un militaire de carrière, inscrit au titre de l'inscription de son conjoint dans la commune, sur présentation d'un justificatif de mariage (article L.14).	1ère

Alata					
Bureau 0001	Mairie d'Alata village	A partir du Castelettu, marchesi, Scagliola, paese di Lava, ferme vers le col du Pruno, monticchji, château de la Punta, secteur du Prunu (mezzacqui), Maison BATTESTI et la ferme, Marie CASASOPRANA, Lot Pratti et toute la montée jusqu'au village d'Alata		Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Groupe scolaire de Trova	A partir du Picchju, Pietrosella, Baslisaccia, Contra, Cataru, Chioccia, bas d'Alata jusqu'à Villaranda			1ère
Bureau 0003	Mairie d'Alata village	A partir du lotissement Castagnola (à droite et à gauche de la route), embranchement de Boda, Olmarelli, Cardiglione, San Benedetto, Strippicia, Poggiolo, maison Jacques François, Chioselli, Forcala			1ère
Bureau 0004	Groupe scolaire de Trova	A partir du rond point de Trova, Lotissement Luciani, Tuscia, Lot Les Collines de Trova, Trova, Ranucchiettu, Griggiola, Ficciolosa			1ère
Albitreccia					
Bureau 0001	Mairie - salle de réunion du conseil municipal - ancienne salle de classe désaffectée des garçons	Albitreccia	Ajaccio	2ème	
Bureau 0002	Mairie annexe – Bisinao - salle de réunion	Hameau de Bisinao		2ème	
Bureau 0003	Mairie annexe - Monte Rosso - salle de réunion	Hameau de Monte Rosso		2ème	
Bureau 0004	Pôle d'animation sociale (bureau centralisateur)	Pour les électeurs et électrices du hameau de Molini		2ème	
Altagène					
Bureau 0001	Mairie – Manchiano - salle de délibération du conseil municipal		Sartène	2ème	
Ambiegna					
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	1ère	
Appietto					
Bureau 0001	Ecole primaire d'Appietto village - salle de classe n° 3	Appietto village	Ajaccio	1ère	
Bureau 0002	Ecole maternelle de Volpaja - cantine	Hameau de Volpajolo		1ère	
Arbellara					
Bureau 0001	Mairie – bâtiment communal - salle des délibérations		Sartène	2ème	
Arbori					
Bureau 0001	Mairie - maison commune - centre du village.		Ajaccio	1ère	
Argiusta-Moriccio					
Bureau 0001	Mairie - salle des fêtes 1 ^{er} étage		Sartène	2ème	
Arro					
Bureau 0001	Mairie - salle des fêtes.		Ajaccio	1ère	
Aullène					
Bureau 0001	Mairie - salle du rez-de-chaussée		Sartène	2ème	
Azilone-Ampaza					
Bureau 0001	Mairie - salle de la mairie	Pour les électeurs et électrices de ce hameau	Ajaccio	2ème	
Bureau 0002	Mairie annexe d'Ampaza	Pour les électeurs et électrices de ce hameau		2ème	
Azzana					
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	1ère	
Balogna					
Bureau 0001	Salle des fêtes du presbytère		Ajaccio	1ère	
Bastelica					
Bureau 0001	Mairie - salle du conseil municipal sise au rez-de-chaussée du groupe scolaire		Ajaccio	2ème	

Bastelicaccia				
Bureau 0001	Mairie - Salle des mariages	Quartier de la mairie, Suaralta, Suaralta Vecchia, Alivella, Forcola, Pisciatello, Pozzo, Case Nove	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Ancienne école de Bottacina	Bottacina, Colombina, Petre Alte, Casaccia, Sornagone, Croce, Favale, Licciola, Cagili, Muruccia, Pedocchio		1ère
Bureau 0003	Salle des fêtes	Fontanaccio, Pastricialello, Pitico, Giglione, Pinello, Pedi Mozzo, Carditelli, Mascarone, Cuara, Mela		1ère
Belvédère-Campomoro				
Bureau 0001	Mairie		Sartène	2ème
Bilia				
Bureau 0001	Mairie		Sartène	2ème
Bocognano				
Bureau 0001	Mairie – Corsacci		Ajaccio	1ère
Bonifacio				
Bureau 0001	Ecole maternelle – rez de chaussée – entrée rue des Pachas	haute ville et Marine, quais nord, Noël Beretti, Jérôme Comparetti, Banda del Ferro, rue Saint Erasme, montée Rastello, avenue Charles de Gaulle pour les électeurs et électrices de l’avenue Sylvere Bohn, et les lieudits de Chiova d’Asino, Poggio d’Olmo, Sapparelli, Suartone, Parmentile, Château Balesi, Canalli, Peroxi, route de Canetto, Canetto, Baccosa, Carciarone	Sartène	2ème
Bureau 0002	Ecole maternelle – rez de chaussée – entrée rue des Pachas	quartiers est : Longone, Spiaggia, Arenaggio, Brancuccio, Carruba, Vallée de Saint Julien, Montéléone, Pertusato, Licetto, Bocca di Valle, Saint Jean, Ciappili, Spérone, Falatte, Gallo, Corcone, Cartarana, Casella, Pian del Fosse, Cala Longa, route de Cala Longa, Santa-Manza, Maora		2ème
Bureau 0003	Ecole maternelle – rez de chaussée – entrée rue des Pachas	quartiers : Valle, Padorelle, Pettarigo, Carpa, Cavallo Morto, Finocchio, Capo del Fico, Campagro, Caprille, Pomposa, Musella, Fontanaccia, Filetta, Francolo, hameaux de Bacarello, Pian di Capello, Foce dell’Edera, Sappa, Padollo, Cardo, Caniggione, Finosa, Sappa di Calle, Tonnara plage, Ile Cavallo (quartier ouest)		2ème
Calcatoggio				
Bureau 0001	Salle de la mairie – place du Dr Versini		Ajaccio	1ère
Campo				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	2ème
Cannelle				
Bureau 0001	Salle des délibérations de la mairie		Ajaccio	1ère
Carbini				
Bureau 0001	Salle des fêtes – quartier Araviscia		Sartène	2ème
Carbuccia				
Bureau 0001	Salle de réunion située sous la mairie (accès par la cour de l’école primaire)		Ajaccio	1ère
Cardo Torgia				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	2ème
Cargèse				
Bureau 0001	Mairie - salle de réunion du conseil municipal située rue Marbeuf		Ajaccio	1ère
Cargiaca				
Bureau 0001	Mairie – salle des délibérations		Sartène	2ème
Casaglione				
Bureau 0001	Mairie village	Pour les électeurs et électrices du chef-lieu.	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Tiuccia - Casa di l’associi	Pour les électeurs et électrices de ce hameau ainsi que ceux de Capraja et l’Azzo		1ère
Casalabriva				
Bureau 0001	Salle polyvalente – route du bas - RD 657		Sartène	2ème

Cauro				
Bureau 0001	Cantine scolaire - derrière la mairie principale	Depuis les limites des communes de Bastelica, Grosseto Prugna, Eccica Suarella (nord-est et sud de Cauro) jusqu'aux lieudits Seminario, Saint Jean de Pisciatello (ouest de Cauro)	Ajaccio	2ème
Bureau 0002	Mairie annexe des Prunelli – résidence Prunelli 2	Depuis les lieudits Seminario (zone agricole non habitée) et Sain Jean de Pisciatello inclus jusqu'aux limites de la commune avec celles de Grosseto Prugna : route de Pila Canale et de Monte Rosso, hameau de Bomorto, lotissements Prunelli 1, 2 et 2 Rocade, Capitoro et Capitoro 2, domaine de Capitoro (sud-ouest de Cauro) et jusqu'aux limites de la commune avec celles de Bastelicaccia et Eccice Suarella : lieudit Saint Jean de Pisciatello (nord-ouest de Cauro)		2ème
Ciamanacce				
Bureau 0001	Mairie - salle de classe désaffectée		Ajaccio	2ème
Coggia				
Bureau 0001	Mairie de Coggia	A partir de la maison Caviglioli jusqu'au village inclus	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Salle polyvalente – Lieudit Penisolu	A partir du lotissement Capella vers l'embranchement qui rejoint la route départementale vers Sagone jusqu'au ranch « U Pinu »		1ère
Cognocoli-Montichi				
Bureau 0001	Mairie - salle du conseil municipal	Pour les électeurs et électrices de Cognocoli-Montichi.	Ajaccio	2ème
Bureau 0002	Pratavone - ancienne école communale	Pour les électeurs et électrices de ce hameau		2ème
Conca				
Bureau 0001	Mairie - salle de réunion du conseil municipal		Sartène	2ème
Corrano				
Bureau 0001	Mairie - salle de délibération du conseil municipal		Ajaccio	2ème
Coti-Chiavari				
Bureau 0001	Mairie - salle des délibérations		Ajaccio	2ème
Cozzano				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	2ème
Cristinacce				
Bureau 0001	Mairie - salle de réunion du conseil municipal		Ajaccio	1ère
Cuttoli-Corticchiato				
Bureau 0001	Salle des mariages - entrée principale	Lieudit A Calanchedda - quartier A Cudetta - quartier A Milaccia - quartier A Noci - quartier A Pargula - quartier A Ribba - quartier A Scamata - quartier Aghja Cantaghja - quartier Aghjola - quartier Alzu - quartier Andriolu - quartier Aria Piana - auberge chez Pascal - lieudit Buccaroni - quartier Camara - A Mela - quartier Campianu - hameau Casadimacciu Subranu - hameau Casadimacciu Suttana - hameau Casavicchjacia - hameau Coddu di Paulu - quartier col San Petru - quartier Curintina - hameau curintina Suttana - hameau Curtichjatu - hameau Cutuli - quartier Diceppu Subranu - quartier diceppu suttanu - quartier Funtanaccia - hameau Funtanedda - lieudit Chjabicconi - lieudit La Barrière - lieudit La Monaccia - hameau Pedi Muredda - lieudit Piazza di Fureddu - quartier Piazza di Vicucciu - lieudit Piazzuli - quartier Puntachji - quartier Puzzolu - lieudit Rancichedda - quartier Suareda - quartier Techja - quartier U Canali - quartier U Chjosu cumunu - quartier U Favali - lieudit U Poghju di Pasquali - quartier U Sgaritatu quartier U Tarraghju Plaine - lieudit Vaddi di Castagnu - hameau Vignolu	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Salle de réunion - entrée perron	Quartier A Grotta - quartier A Spusata plaine - quartier Cantechji - lieudit Castiducciu - lieudit Chjosu cumunu - quartier Chjusacciu - quartier Cuntrulacciu - quartier cudizzoli - quartier Farrandu - lieudit Fica Minuta - quartier Ficaredda - quartier Finuchjiccia - quartier Ghjacareddu - quartier Ghjattaghja - lieudit Machja Niedda - quartier Mezu Porcu - quartier Pastrccialeddu - lieudit Pedi l'Alzu - lieudit Pian di Pucinascu - lieudi- Pianiccia - lieudit Pisciaredda - quartier Pozzu Rossu - lieudit Pucinascu - lieudit Pusatoghju - Restaurant A Casetta - quartier Sallecinqe - quartier Surracheddu - quartier Tafunaghju - quartier Tarra Monda - quartier Tozza Monda - quartier U Canali - lieudit U Licettu - lieudit U Loru - quartier U Trevulu - lieudit Vaddi di l'Oru - Villa A Funtana		1ère
Eccica Suarella				
Bureau 0001	Salle de la cantine sise au rez-de-chaussée du bâtiment communal.		Ajaccio	2ème

Evisa				
Bureau 0001	Mairie – groupe scolaire		Ajaccio	1ère
Figari				
Bureau 0001	Salle des fêtes de la mairie	secteurs situés le long du CD859 : hameaux de Monticello, Forcalella, Stellone, Figari, Tivarello, Caravone, Nivalella, secteur aéroport et groupe scolaire, lotissement les chênes, HLM du stade et ancienne gendarmerie, quartiers Vittoli, la Falcia, Vignola, Manarina et Tenuta.	Sartène	2ème
Bureau 0002	Ecole primaire de Figari	hameaux situés à l'est de Figari village : hameaux de San Gavino, Poggiale, Valicella, LD Terraghju, Tarabucetta, Pruno et Ogliastello		2ème
Foce Bilzese				
Bureau 0001	Mairie		Sartène	2ème
Forciolo				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	2ème

Fozzano				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Sartène	2ème
Frasseto				
Bureau 0001	Mairie - salle de classe désaffectée - rez-de-chaussée de la maison communale		Ajaccio	2ème
Giuncheto				
Bureau 0001	Mairie – Salle du conseil municipal		Sartène	2ème
Granace				
Bureau 0001	Mairie – village		Sartène	2ème
Grossa				
Bureau 0001	Salle de réunion de la mairie		Sartène	2ème
Grosseto-Prugna				
Bureau 0001	Salle polyvalente – mairie de Grosseto-Prugna	Grosseto-Prugna Village, Saint Georges et Apà	Ajaccio	2ème
Bureau 0002	Ecole primaire de Porticcio	Avenue de Moscajola, Les hauts de Benista, les jardins du rotolo, Colline des fleurs, a Pineta, Prete Natale, Rotolo, le Domaine de Nebbiajo, U Nebbiaghju, lotissement Casavone, Casavone, Quarcio, U Quarcio suttanu, U Quarcio Supranu, Domaine Stagnolo, Les hauts de Capitello, Candilelli, Capitello, Benista, Bomorto, Zizoli, relais de la tour, veta, la lunera, marina viva, ccas, jardins de Porticcio, la chenaie, le bella vista, la réserve, résidence Ambiente, Id Caldarascu, Résidence Santa Ghjulia, Paesel et Paese 2 , route de samperu, Route de Bomorto, route de l'usine, U Frassu, Pianella, Paese di Candilelli, route de Piobbu, descente de la Marina, Route Napoléon, du 20 au 2595 boulevard Marie-Jeanne BOZZI.		2ème
Bureau 0003	Médiathèque de Porticcio	Hauts et bas de la résidence du golfe, terra bella 1 et 2 , paesolu, ondella, la rocade, route du centre équestre, les chênes, les échoppes, domaine du Frasso, les jardins de Porticcio, A Storia, Lieu dit Viva, Résidence Ramses, Route de l'école, du 2600 au 2980 bd Marie-Jeanne BOZZI, 3215 bd Marie-Jeanne BOZZI, 3225 bd Marie-Jeanne BOZZI, 3235 bd Marie-Jeanne BOZZI, 3245 bd Marie-Jeanne BOZZI.		2ème
Bureau 0004	Salle polyvalente de Porticcio	A Fornaccia, A signoria, clos des orangers, scaglione, les marines, route du château d'eau, les Marines, Route des Cannes, Résidence alba Serena, Les jardins des Marines, Lotissement Zavani, Scaglione Suttanu, Scaglione Supranu, Domaine de la Viva, Résidence Hermes, Résidence Athena, Les terrasses de Porticcio , Route de la moyenne corniche du n03995 au n04460, la Rocade, Immeuble le Galatee, le parc de Porticcio, Casa Bianca, Hôtel Suite Home, terra di sole, les hauts des terrasses de Porticcio, chemin de la vigne, les hauts de scaglione, route du collège, du 3040 au 3770 bd Marie-Jeanne BOUI et du 3995 au 4460 bd Marie-Jeanne BOZZI, Chemin de la batterie, chemin des pins, chemin des sapins araucaria, chemin des platanes, chemin de la muvra, chemin de l'altore, chemin de l'alpicella, chemin des tortues.		2ème
Bureau 0005	Mairie annexe de Porticcio	Résidence de Scaglione, Hôtel Club, la Closerie, Tinarello, les jardins du fort, route du fort, les vallons du fort, la palmeraie, immeuble François Salini, Clos de Porticcio, Immeuble Santi, Domaine de la pointe, Les Hameaux du soleil, Domaine de Lorello, U Vescu, Punta di Vescu, Tinarella , Arpège, les couchants, les hauts de Porticcio, L' Alba, les mas du soleil, Piantone, Auccioli, Les collines de Porticcio, le Rivoli, Immeuble Calypso, Les jardins de la palmeraie, Chemin du fort, Tinarella 650, Route de Mazuleltu, Tinerella, Auccioti, AuccioLi suttanu, Auccioli supranu, Auccioli mezzanu, Chemin de l'artillerie, chemin de l'abeille, Pacciolello, Chemin de l'escadron, chemin de la poudrière, chemin des quatre canons, du 3790 au 6940 bd Marie-Jeanne BOZZI.		2ème
Guagno				
Bureau 0001	Salle des délibérations de la mairie		Ajaccio	1ère
Guarguale				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	2ème
Guitera-les-Bains				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	2ème
Lecci				
Bureau 0001	Mairie		Sartène	2ème
Letia				
Bureau 0001	Saint Martin - mairie – salle de réunion	Pour les électeurs et électrices de ce hameau	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Saint Roch – Espace communal	Pour les électeurs et électrices du hameau Saint Roch		1ère
Levie				
Bureau 0001	Mairie – rue Sorba	Levie	Sartène	2ème
Bureau 0002	Tirolo - mairie annexe	hameaux de Tirolo, Pantano, Carpolitano et Vignalella		2ème

Lopigna				
Bureau 0001	Salle des fêtes hameau de Biglani Arinella		Ajaccio	1ère
Loreto di Tallano				
Bureau 0001	Mairie – centre du village - salle de la mairie – 1 ^{er} étage		Sartène	2ème
Marignana				
Bureau 0001	Mairie - maison commune		Ajaccio	1ère
Mela				
Bureau 0001	Mairie – cours Simon Casanova		Sartène	2ème
Moca Croce				
Bureau 0001	Salle des fêtes		Sartène	2ème
Monacia d'Aullene				
Bureau 0001	Mairie - quartier Caserne	Monaccia	Sartène	2ème
Bureau 0002	Hameau de Gianuccio	Hameau de Gianuccio		2ème
Murzo				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	1ère
Ocana				
Bureau 0001	Salle des fêtes		Ajaccio	2ème
Olivese				
Bureau 0001	Bâtiment communal		Ajaccio	2ème
Olmeto				
Bureau 0001	Salle polyvalente d'Olmeto – 4 rue Nicolas Lucchini	Pour les électeurs et électrices du chef-lieu	Sartène	2ème
Bureau 0002	Salle polyvalente d'Olmeto – 4 rue Nicolas Lucchini	hameaux de Miluccia - Piattana - Abbartello - Vitricella et Les hauts de Baracci		2ème
Olmiccia				
Bureau 0001	Mairie		Sartène	2ème
Orto				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	1ère
Osani				
Bureau 0001	Salle polyvalente de la mairie		Ajaccio	1ère
Ota				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	1ère
Palneca				
Bureau 0001	Mairie - salle de classe de l'école des garçons		Ajaccio	2ème
Partinello				
Bureau 0001	Mairie (ancienne Poste)		Ajaccio	1ère
Pastricciola				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	1ère
Peri				
Bureau 0001	Mairie village	Habitants du village, Olmo, Salasca, Fiuminale, Patarra, Vizza, Albitreto + habitations côté gauche de la RN 193 direction Ajaccio jusqu'à l'entrée du Cavone, et à partir de l'entrée, les habitations côté gauche jusqu'au stade + côté droit de la RN 193 vers Ajaccio début de la commune jusqu'à l'embranchement du Pantano, le côté droit de la RN 193 vers Ajaccio à partir de l'embranchement du Pantano jusqu'au Lieu dit Chioso Novo	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Centre intercommunal socioculturel et sportif de Péri - Salle Guerrini - lieudit Chioso Cumunu	Côté gauche de la RN 193 direction Ajaccio à partir du lieu dit Burriccia jusqu'au Rond-point de la Table + côté droit de la RN 193 direction Ajaccio à partir du lieu di Chioso Novo jusqu'au rond-point de la Table + les lieux dits suivants : Cavone, Pinghinoso, Chione, Rancichella, Vacaja, Tortajallo, Casale, Pelorzina, Catarachione, Erbajolo et chemin de Poterie.		1ère
Bureau 003	Maire annexe Plaine de Peri RT20 Facciata Rossa 20167 PERI	Toutes les autres habitations de la plaine de Peri		1ère
Petreto-Bicchisano				
Bureau 0001	Maison des services		Sartène	2ème

Piana			
Bureau 0001	Place de la mairie	Ajaccio	1ère
Pianottoli-Caldarelo			
Bureau 0001	Salle de la mairie - rez-de-chaussée	Sartène	2ème
Pietrosella			
Bureau 0001	Mairie	Isolella	2ème
Bureau 0002	Rupione	Rupione	2ème
Bureau 0003	Village	village Mulini	2ème
Pila Canale			
Bureau 0001	Salle des fêtes, groupe scolaire	Ajaccio	2ème
Poggiolo			
Bureau 0001	Mairie – rez de chaussée	Ajaccio	1ère
Porto-Vecchio			
Bureau 0001	Groupe scolaire Joseph Pietri - rue Pasteur	Centre ville intra-muros, ceinture est	2ème
Bureau 0002	Groupe scolaire Joseph Pietri - rue Pasteur	Quartier ouest extra-muros	2ème
Bureau 0003	Ecole primaire Toussaint et Marie Marcellesi - rue St Vincent	Quartier est extra-muros, quartiers sud et sud-est extra-muros	2ème
Bureau 0004	Ecole primaire du hameau de Trinité	Hameaux au nord de la cité, quartier nord extra-muros, Pezza Cardo, Trinité, Torre	2ème
Bureau 0005	Ecole primaire de Muratello	Hameaux à l'ouest de la cité, Muratello, Mela, Bala	2ème
Bureau 0006	Maison communale de Precojo	Hameaux sud et sud-ouest de la cité	2ème
Bureau 0007	Collège Maria de Peretti - biaggiola - collège II	Hameaux sud-ouest de la cité, Ceccia, Stabiacciu, Pianelli, Arca, Baggiola	2ème
Bureau 0008	Collège Léon Boujot - rue Vincentellu d'Istria	Quartier nord extra-muros, Marina di Fiori	2ème
Bureau 0009	Ecole primaire de Muratello	Hameaux de l'Ospedale, Cipponu, Renajolo, Pascialella, Ferruccio, route de Muratello	2ème
Bureau 0010	Collège Maria de Peretti - biaggiola - collège II	Quartiers sud et sud-est extra-muros, hameaux sud-est de la cité, Piccovaggia, Palombaggia, Bocca del'Oro	2ème
Bureau 0011	Collège Léon Boujot - rue Vincentellu d'Istria	Hameaux nord-ouest de la cité, Palavesa, quartier Turriccioli	2ème
Bureau 0012	Ecole primaire Toussaint et Marie Marcellesi - rue St Vincent	Quartier Agnareda, Belleville, Avretto, Voie Romaine, rue Maréchal Juin	2ème
Propriano			
Bureau 0001	Hôtel de ville rez-de-chaussée - salle des délibérations - entrée côté avenue Napoléon III	Chemin des plages, rue de la Marine - quai l'Herminier - avenue Napoléon III - rue Jean Pandolfi - rue des pêcheurs - rue Camille Pietri - quartier Grossetti - quartier de la plaine - rue Bonaparte - quartier Château d'If - rue du Général de Gaulle (côté pair) - rue Pascal Paoli - impasse Quatrina - rue Casanova d'Aracciani (côté impair) - Montée de la Paratella (côté pair).	2ème
Bureau 0002	Nouvelle école primaire rez de chaussée situé 11 rue Jean Donat Léandri	rue du Général de Gaulle (côté impair) - rue du 9 septembre - rue de la Miséricorde - rue de l'Eglise - rue Martin Sorba - rue Tomasini - rue Jean Donat Léandri - rue des écoles - quartier Terra Nova - route de la Corniche - Pruno Cervone - quartier Mancinu - Bartaccia - route de Viggianello - Vigna Majo - Chioso Soprano - San Ghjaseppu (coté impair) - Santa Giulia (côté impair).	2ème
Bureau 0003	Collège Jean Nicoli - quartier de la Plaine - 7 rue Jean Pandolfi	Montée de la Paratella (côté impair) - La Paratella - San Ghjaseppu (côté pair)- Pinedda - rue Casanova d'Aracciani (côté pair) - Funtana di U Frusteru - Santa Giulia (côté pair) Suarella - pont d'Arena Bianca - Stigna - Brindigaccia - Tralavettu - Tavarra - Fosso - Portigliolo - Tivolaggio	2ème
Quasquara			
Bureau 0001	Mairie - Vazzina - salle des délibérations du conseil municipal	Ajaccio	2ème

Quenza				
Bureau 0001	Groupe scolaire situé à 50 m de la mairie – salle mitoyenne de la salle de classe située au rez-de-chaussée		Sartène	2ème
Renno				
Bureau 0001	Mairie - salle rez-de-chaussée		Ajaccio	1ère
Rezza				1ère
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	1ère
Rosazia				
Bureau 0001	Mairie - salle de classe désaffectée de la maison communale – rez-de-chaussée droite en entrant.		Ajaccio	1ère
Sainte Lucie de Tallano				
Bureau 0001	Mairie de Sainte Lucie de Tallano - salle des délibérations	Sainte Lucie, Poggio et Saint André	Sartène	2ème
Bureau 0002	Chialza - mairie annexe	hameaux de Chialza, Matra, Orio, Bise, Casabianca et Compoli		2ème
Sainte Marie Sicchè				
Bureau 0001	Salle polyvalente de la mairie		Ajaccio	2ème
Salice				
Bureau 0001	Salle des fêtes - côté nord -au rez-de-chaussée de la mairie		Ajaccio	1ère
Sampolo				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	2ème
San Gavino di Carbini				
Bureau 0001	Salle de la mairie de San Gavino di Carbini village -- place du 9 septembre 1943	San Gavino et hameau de Saparamaggiore	Sartène	2ème
Bureau 0002	Gualdariccio - maison communale	Hameaux de Gualdariccio et de Giglio		2ème
Bureau 0003	Araggio - mairie annexe	hameaux d'Araggio, Gialla, Fossi, Fiumo d'Oso et Ribba		2ème
Sant'Andrea d'Orcino				
Bureau 0001	Mairie – route départementale 101 – ancienne école		Ajaccio	1ère
Santa Maria Figaniella				
Bureau 0001	Mairie - salle des délibérations		Sartène	2ème
Sari d'Orcino				
Bureau 0001	Mairie – Castagnetto.		Ajaccio	1ère
Sari Solenzara				
Bureau 0001	Mairie de Sari village - salle des mariages et des réunions	Sari	Sartène	2ème
Bureau 0002	Solenzara - salle des fêtes (bureau centralisateur)	Hameau de Solenzara		2ème
Sarrola-Carcopino				
Bureau 0001	Mairie - Salle du conseil municipal – lieudit « La Tour »	chef-lieu et hameaux de Mandriolo -Zalla - Camparata - Onda - Prati Tondo - Pantano - Facciata Rossa - Buretu - Bocca Carre - Petri Bianchi - Ribaroto le long du chemin départemental 361 traversant la plaine de Sarrola - Cardo de Saint-Pierre - Baleone (lotissement Pasqualini) - gare de Caldaniccia - gare de Mezzana - le long du chemin 161 traversant la commune	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Mairie annexe de Baleone – Centre Commercial « La Plaine »	hameaux de Aria Serena - Pernicaggio - Caldaniccia - Panchetta - Propriété Coti - Effrico - Ponte Bonello.		1ère

Sartène				
Bureau 0001	Hôtel de ville – 20100 Sartène	place Porta - rue Sainte Anne - cours Général de Gaulle - avenue Jean Jaurès - rue Jean Codaccioni - rue Joseph Tafarielli - rue frères Bartoli - rue du Purgatoire - rue Commandant Tavera - rue Nicolas Pietri - quartier Pettragghiu - route de Propriano - avenue Giusti-Mondoloni - quartier Archinard - quartier Casabianca - H.L.M. cité Santa Barbara - quartier Santa Barbara - Rizzanese - place de Giovanni et place Maggiore - cours Bonaparte - rue Félicien Marchi	Sartène	2ème
Bureau 0002	Mairie annexe – ancien tribunal d'instance – 20100 Sartène	avenue Gabriel Peri - H.L.M. cité Canale - quartier Joseph Tramoni - immeubles Nicolai - cours Soeur Amélie - avenue Hyacinthe Quilichini - quartier Bassacciu - avenue Jean Nicoli - quartier Cabano - Bocc'Albitrina - Orasi - Ortolo - Serraggia - Roccapina - Tizzano		2ème
Bureau 0003	Bibliothèque municipale – avenue Hyacinthe Quilichini – 20100 Sartène	rue Borgo - route de Mola - Mola - rue Licciola - Castagna - Pianoli - Fornaccia - boulevard Jacques Nicolai - Paccialedda Soprana - Les Trois Chapelles - Calderazza - Les Collines - route de Foce - rue Croce - rue Valère de Peretti - rue des Voûtes		2ème
Serra di Ferro				
Bureau 0001	Mairie - salle polyvalente		Ajaccio	2ème
Serra di Scopamène				
Bureau 0001	Mairie 1 ^{er} étage		Sartène	2ème
Serriera				
Bureau 0001	Salle de la mairie		Ajaccio	1ère
Soccia				
Bureau 0001	Mairie - salle des réunions du conseil municipal. Salle informatique en cas de double scrutin		Ajaccio	1ère
Sollacaro				
Bureau 0001	Mairie - salle des délibérations		Sartène	2ème
Sorbollano				
Bureau 0001	Mairie - salle des délibérations		Sartène	2ème
Sotta				
Bureau 0001	Salle polyvalente – groupe scolaire – via San Martinu		Sartène	2ème
Tasso				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	2ème
Tavaco				
Bureau 0001	Mairie - lieudit Figarella		Ajaccio	1ère
Tavera				
Bureau 0001	Mairie – Lieudit Corsu Supranu		Ajaccio	1ère
Tolla				
Bureau 0001	Salle des fêtes		Ajaccio	2ème
Ucciani				
Bureau 0001	Cantine scolaire située dans le bâtiment communal de la mairie		Ajaccio	1ère
Urbalacone				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	2ème
Valle di Mezzana				
Bureau 0001	Mairie - lieudit Poggiale		Ajaccio	1ère
Vero				
Bureau 0001	Salle de l'école primaire – salle cours moyen		Ajaccio	1ère
Vico				
Bureau 0001	Mairie – lieudit A Pianata	chef-lieu et hameaux de Nesa - Chigliani - Appriciani	Ajaccio	1ère
Bureau 0002	Mairie annexe de Sagone	agglomération de Sagone		1ère

Viggianello				
Bureau 0001	Ecole primaire		Sartène	2ème
Villanova				
Bureau 0001	Mairie – salle des fêtes		Ajaccio	1ère
Zérubia				
Bureau 0001	Salle principale de la mairie		Sartène	2ème
Zevaco				
Bureau 0001	Mairie		Ajaccio	2ème
Zicavo				
Bureau 0001	Groupe scolaire		Ajaccio	2ème
Zigliara				
Bureau 0001	Ancienne salle de la mairie quartier Chiappe.		Ajaccio	2ème
Zonza				
Bureau 0001	Mairie - rez-de-chaussée	chef-lieu et hameaux de montagne	Sartène	2ème
Bureau 0002	Sainte Lucie de Porto-Vecchio – groupe scolaire de Ste Lucie de Porto Vecchio – salle de garderie	hameaux de Taglio-Rosso, Sainte Lucie de Porto-Vecchio, Pireddi, Tenuta, Cavo, Mangia-Gatta et Fautea		2ème
Bureau 0003	Sainte Lucie de Porto-Vecchio – groupe scolaire de Ste Lucie de Porto Vecchio – salle de bibliothèque et d’activités	hameaux de la Testa, Vardiola, Caramontinu, Pinarello, Alteto, A Sarra, Bacca, Fiori, Cilagna, Cirindinu, Araso, Foce et Ferrulaghjolu		2ème
Zoza				
Bureau 0001	Mairie		Sartène	2ème